

APR-Dares de juillet 2020 - Synthèse du rapport

Des débuts de parcours professionnels aux prises avec la crise sanitaire : impact sur les situations d'activité, les perspectives de changement professionnel et les valeurs au travail

Sous la direction d'Arnaud Dupray¹

Avec les contributions de Jérémie Alfonsi², Nathalie Bosse³, Catherine Béduwé⁴, Gaëlle Dabet², Zora Mazari², Alexie Robert², Michaël Segon², Camille Stéphanus²

Problématique

La crise sanitaire et les mesures de confinement drastique du printemps 2020 en France, mais aussi plus largement, le quasi-arrêt de pans entiers de l'économie mondiale ont affecté une large partie des salariés et des activités indépendantes. Une première partie de cette étude porte sur les effets de la crise sanitaire sur les situations professionnelles en s'efforçant d'identifier les profils d'individus particulièrement impactés. On se demande notamment si des dimensions collectives tenant par exemple au secteur d'activité d'emploi ont supplanté l'incidence de facteurs sociodémographiques individuels dans l'exposition aux conséquences négatives de la crise et si le recours au télétravail a pu permettre de limiter les retombées sur l'emploi. La deuxième partie se concentre sur la mesure et l'identification des projets de réorientation professionnelle engagés depuis 2018. Il s'agit ainsi de repérer la diversité des logiques qui les animent et d'analyser comment ceux-ci ont pu être affectés ou remis en cause par la survenue de la crise sanitaire. Les motivations qui les guident, les ressources mobilisées et les difficultés rencontrées sont interrogées ainsi que l'hypothèse de réorientations plus radicales pour celles qui surviennent pendant la crise. L'enjeu est d'appréhender, au moyen d'entretiens biographiques, comment les projets se dessinent et s'élaborent au gré des expériences individuelles et de l'évolution des contextes de travail et d'emploi traversés. Enfin, les rapports des individus à leur travail sont questionnés, notamment à l'aune des projets de réorientation démarrés avant la crise, avec l'hypothèse que certaines dimensions ont pu gagner en importance avec la crise sanitaire parmi l'ensemble des éléments qui font valeur pour les individus.

En complément de nombreux travaux qui documentent les situations en population générale, on se focalise sur des actifs dans leur première partie de carrière, présents depuis un peu plus de dix ans sur le marché du travail lorsqu'ils sont enquêtés au printemps 2021. C'est donc une cohorte spécifique en ce qu'elle a connu une entrée dans la vie active compliquée par les crises financières de 2008 et 2010, mais dont les trois-quarts des membres occupent des situations stabilisées après sept ans de vie active. En outre, s'intéresser à ces actifs en termes d'âge (32 ans en moyenne) et d'expérience professionnelle est pertinent dans la perspective d'explorer l'émergence de projets de réorientation professionnelle en lien avec le contexte de crise sanitaire. D'une part, cela permet de dépasser la période de prospection, d'expérimentation des emplois et de forte mobilité liée aux premières années de vie professionnelle. D'autre part, les moins de 35 ans forment la grande majorité des individus qui changent de métier et ces catégories d'actifs peuvent apparaître comme plus flexibles et réactives aux évolutions de leur environnement et donc plus en capacité d'envisager des changements de vie profonds comparativement à leurs aînés.

¹ Céreq Marseille et Chercheur associé Aix-Marseille univ, CNRS, Lest (UMR 7317), Aix en Provence. ² Céreq, Marseille.

³ Centre associé Céreq de Grenoble, PACTE, Université Grenoble-Alpes. ⁴ Université de Toulouse Capitole.

Méthodologie et terrain d'enquête

Pour répondre à ces questions, nous avons réalisé une enquête par questionnaire multimode (téléphone et internet) sur le champ des répondants de la troisième vague (en 2017) de l'enquête Génération 2010, c'est à dire auprès des sortants du système éducatif cette année-là. On dispose ainsi d'un recul de plus de dix années de vie professionnelle au moment où on les réinterroge entre mi-avril et début juin 2021. Il en résulte 4 887 questionnaires exploitables, nous permettant, en calant les réponses sur les précédentes vagues d'enquête, d'être représentatifs au niveau national de l'ensemble de la génération. Un premier intérêt de ce dispositif d'enquête est de pouvoir confronter les réponses collectées sur l'impact de la crise aux informations accumulées au cours des trois premières interrogations de cette cohorte (3, 5 et 7 ans après leur sortie du système éducatif). L'enquête quantitative est complétée par une enquête qualitative auprès d'une trentaine de personnes échantillonnées parmi les répondants ayant donné leur accord pour un entretien de nature biographique et engagées par ailleurs dans une démarche de réorientation professionnelle depuis 2018. Un premier groupe correspond à ceux pour qui la crise sanitaire est à l'origine de leur projet (13 récits de vie). Le second est composé d'individus dont le projet avait débuté avant le début de la crise sanitaire et dont la réorientation n'a pas abouti avant la survenue de la pandémie et l'entrée dans le premier confinement (17 personnes). En complément, on s'est assuré de la diversité des profils des enquêtés en fonction de leur situation sur le marché du travail à l'aube de la crise, de leur niveau de diplôme ou de leur secteur d'activité.

Principaux résultats

Du point de vue des effets factuels de la période de crise sanitaire sur les parcours professionnels (partie 1), l'immobilité des positions est le phénomène prédominant pour ceux qui occupaient un emploi à durée indéterminée. Les autoentrepreneurs, les salariés en contrat temporaire et à faible ancienneté ont été les premiers à subir les ajustements en volume de travail de la part des entreprises. Cependant, ces disparités selon le statut de travail ne sont pas accentuées pendant la crise sanitaire. Les sorties d'entreprise liées à la crise se sont opérées majoritairement *via* des non-renouvellements de contrats (32 %), des ruptures conventionnelles et des licenciements (42 %). Par ailleurs, la crise a été à l'origine de reports ou annulations de promesses d'embauche pour certains actifs aux portes des entreprises – portant atteinte à leur employabilité future. Les risques de non-emploi durable pendant la crise sanitaire ont surtout été le lot des personnes sans emploi à l'aube du premier confinement : la moitié n'ont pas travaillé pendant plus d'un an. Les chances de retrouver un emploi dépendent fortement du niveau de diplôme dont le rôle s'est exacerbé dans la crise.

Cependant, l'hétérogénéité des répercussions de la crise selon les secteurs d'activité a pu atténuer les différences de vulnérabilité individuelle liées au statut de l'emploi, au niveau de formation ou de qualification, ou à l'ancienneté. L'expérience du chômage partiel ou d'une interruption de l'activité, par exemple, apparaissent déterminées davantage par des dimensions sectorielles ou de taille d'entreprise que par des facteurs individuels ou tenant aux antécédents de parcours professionnels. Par ailleurs, pour les salariés demeurés chez leur employeur, la crise sanitaire a porté un coup au volume d'heures travaillées : chômage partiel, congés ou RTT imposés, interruption d'activité ou arrêt maladie ont concerné entre un quart et un tiers de ces trentenaires. Les premiers affectés sont les ouvriers et les employés alors que les cadres et professions intermédiaires ont davantage fait l'expérience du télétravail imposé durant la crise. Il en a résulté une intensification du travail pour un tiers des cadres. Les expériences de télétravail imposé ont plutôt protégé les salariés du chômage partiel, abaissé les risques d'interruption d'activité et réduit les sorties contraintes de l'entreprise. L'expérience du télétravail antérieure à la crise a, quant à elle, réduit les départs d'entreprises, tous motifs confondus,

mais ne montre pas d'effet propre sur les réductions de l'activité professionnelle (chômage partiel ou interruption d'activité) ni sur l'intensité de travail.

Au regard des projets de réorientation professionnelle (Parties 2 et 3), le premier constat est l'absence de l'essor de projets entre mars 2020 et mai-juin 2021 par rapport à l'ensemble de la période où ils sont recensés (depuis 2018). La majorité des projets sont en cours mais un sur trois est déjà abandonné ou ajourné au moment de l'enquête. L'individu qui se réoriente est typiquement une personne avec un niveau Bac, qui a repris des études au cours de ses 5 premières années d'activité, qui vit plutôt seule, et qui se trouvait sans emploi en 2017 ou qui, lorsqu'elle était en emploi, n'était pas satisfaite de sa situation.

Au vu de l'ensemble des réorientations professionnelles, les résultats de l'enquête quantitative mettent en évidence une diversité des figures de projets, les unes associées à de fortes attentes qui multiplient les souhaits de changement, mêlant souvent secteur d'activité, métier et statut, d'autres investies d'un besoin d'autonomie et d'épanouissement professionnel, certaines se situant dans la recherche de meilleures conditions de travail et d'emploi pour des raisons professionnelles ou de santé et qui s'inscrivent dans une logique défensive, tandis que d'autres encore se révèlent plus aventureuses et incertaines au regard d'un devenir qui reste indéterminé. Enfin, certains projets relèvent d'ambitions plus pragmatiques de progresser professionnellement ou de se constituer une source de revenu complémentaire. Parmi les éléments les plus marquants, domine la quête de sens comme motif important de réorientation : elle concerne la moitié des figures de réorientation et est évoquée par 60 % des personnes ayant engagé un projet de réorientation. Parmi les ressources mises à contribution, la formation d'abord puis le recours à un réseau professionnel, amical ou familial se révèlent les deux leviers les plus importants. En matière de difficultés, après un déficit de compétences, le plus souvent cité, le défaut d'accompagnement institutionnel et un manque de ressources économiques prédominent et freinent la réalisation de ces réorientations. L'analyse qualitative montre que la formation est conçue comme un jalon important dans la quête d'une nouvelle profession mais aussi comme un moyen de s'émanciper d'une première identité professionnelle. Au travers de sa modalité à distance, elle permet aussi aux individus de ne pas s'enfermer dans un rôle d'apprenti ou d'étudiant à plein temps mais de conjuguer cette étape avec une activité encore en cours, une recherche d'emploi et dans une articulation plus harmonieuse avec le rythme de vie personnel.

Les entretiens confirment la variété des figures de réorientation au travers de l'identification de quatre processus-types qui signent autant de niveaux d'attentes, qu'il s'agisse de trouver une meilleure articulation entre sa vie professionnelle et sa vie privée (*repositionnement biographique*), d'accéder à une position plus enviable du point de vue des conditions de travail et d'emploi (*repositionnement stratégique*), de s'épanouir dans une activité porteuse de sens et d'utilité pour la société (*reconversion vocationnelle*) ou pour se construire une nouvelle identité de travailleur socialement plus valorisante (*requalification sociale*). Or, ces enjeux qui guident la démarche de réorientation semblent résister aux multiples freins et obstacles induits par la crise sanitaire. Si les projets peuvent être conservés dans leur logique interne, il se confrontent à des jeux de contraintes externes que la crise sanitaire est venue renforcer et qui peuvent aller jusqu'à provoquer la suspension du projet de réorientation en cours.

Les projets engagés pendant la crise et dont celle-ci est à l'origine aux dires des enquêtés (12 % des projets recensés dans l'enquête quantitative), diffèrent un peu des autres projets par leur visée radicale ou transformatrice alliant changements de métier, de secteur, de statut et éventuellement de localisation géographique. Bien que plus radicaux dans leur visée, et donc les plus susceptibles de réclamer un temps long de maturation, ces projets résultent souvent de situations de travail et d'emploi qui se dégradent subitement avec les répercussions de la crise sanitaire. Les situations où la personne est sans emploi ou en contrat temporaire en mars 2020 sont surreprésentées en leur sein. Les bacheliers

et les ouvriers portent également davantage que les autres ce type de projets. Ces projets témoignent du fait qu'il n'y a pas d'incompatibilité à émettre des aspirations de changements radicaux et, dans le même temps, à engager une réorientation en réaction à des situations professionnelles devenues soudainement insatisfaisantes et incertaines. Parmi ces projets de réorientation débutés en raison de la crise sanitaire, les cadres et autoentrepreneurs sont particulièrement concernés. L'expérience du chômage partiel en particulier apparaît comme un élément déclencheur. Plus généralement, les interruptions d'activité, les congés imposés ou les périodes d'arrêts maladie ont joué un rôle favorable dans l'émergence de l'ensemble des projets débutés pendant la crise, en lien ou non avec cette dernière. Parmi les projets de réorientation liés à la crise, l'analyse des entretiens met en évidence deux logiques de déclenchement des réorientations : des menaces sur l'emploi ou des dégradations concrètes des conditions de travail venant rompre des engagements professionnels qui ne laissaient en rien présager une reconversion à ce moment-là ; une accentuation, en raison de la crise, des difficultés ou des insatisfactions auxquelles se confrontaient déjà les enquêtés dans leur parcours. Quelles que soit la logique à l'origine de ces réorientations, celles-ci sont vécues par beaucoup comme une étape transitoire censée permettre de retrouver un revenu, une sécurité d'emploi ou une plus grande autonomie. En cela, la plupart de ces projets résultent d'un processus-type correspondant à un *repositionnement stratégique*.

Enfin (partie 4), si certaines dimensions du rapport au travail voient leur importance s'accroître pendant la période de crise sanitaire, notamment parmi les individus dont le souhait de réorientation est lié aux circonstances de la crise, elles émergent aussi bien aux registres symbolique (le travail comme source de reconnaissance), expressif (le travail comme source d'épanouissement de soi dans l'activité professionnelle) qu'instrumental (le travail comme source de revenus) du travail. Ainsi, la reconnaissance du travail, l'autonomie dans le travail et l'équilibre entre vie professionnelle et familiale reçoivent un regain d'attention des trois-quarts des porteurs de ces projets, tandis que la rémunération ou la sécurité de l'emploi sont aussi citées par 70 % d'entre eux. L'analyse qualitative des récits de porteurs de projets engagés avant la crise montre la forte inertie des valeurs qui les guident : les dimensions du travail qui priment pour ces individus dans la réalisation de leur démarche de réorientation sont en effet le plus souvent renforcées ou bien inchangées malgré les vicissitudes traversées pendant la crise sanitaire. Tant que l'irruption de la pandémie ne met pas directement en péril leur projet de reconversion, les individus continuent de développer envers leur nouvelle activité les mêmes attentes qu'avant sa survenue. La crise sanitaire semble offrir aux enquêtés des éléments de mise en perspective inédits qui s'intègrent à leur réflexion déjà engagée sur leurs représentations du travail. Nombre des conduites de ces trentenaires semblent ainsi faire œuvre de plasticité pour adapter leurs objectifs, ainsi que le projet qui les anime, aux circonstances du moment, ne cédant du terrain dans leurs aspirations et idéaux que lorsqu'ils y sont acculés pour des raisons matérielles.